



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



UE 19 : Se former par la recherche

Mémoire

Agnieszka Jeziorski

LIRDEF, Université de Montpellier

agnieszka.jeziorski@umontpellier.fr

Objectifs spécifiques de l'UE 22 (S4) en M2 A et M2 B

- ▶ Développer et finaliser la recherche.
- ▶ Analyser et interpréter les données en lien avec le cadre théorique.
- ▶ Rédiger un mémoire en respectant les critères de l'écriture scientifique.
- ▶ Présenter oralement un travail de recherche.

Evaluation de l'UE 22 en M2 A et M2 B et du mémoire

- ▶ L'évaluation de cette UE repose sur la rédaction d'un mémoire. Cet écrit doit respecter des normes précises (cf. sections suivantes). Le mémoire est élaboré et rédigé individuellement ou en binôme.
- ▶ les compétences évaluées à travers le mémoire indiquées dans le texte de cadrage :
 - Préciser une problématique en lien avec des cadres conceptuels.
 - Mettre le questionnement en relation avec des sources bibliographiques et les cadres conceptuels.
 - Constituer un corpus de données.
 - Mettre en place une méthodologie d'analyse de données.
 - Analyser le corpus de données.
 - Faire preuve d'un regard réflexif en dégagant les résultats et les limites de son travail.
 - Communiquer sa recherche à l'écrit et à l'oral.
 - Adopter une posture critique vis-à-vis de son travail, en évaluer les résultats, envisager les prolongements éventuels.

Mémoire

➤ Longueur attendue du mémoire

- ▶ 75 000 à 100 000 signes, y compris les espaces, et hors annexes (ce qui correspond à peu près à un volume de 30 à 40 pages, hors annexes).
- ▶ En cas de mémoire effectué en binôme, le volume attendu se situe entre 100 000 à 125 000 signes (soit entre 40 et 50 pages, hors annexes).

➤ Soutenance du mémoire

- ▶ Lors de sa soutenance, le ou la candidat·e peut s'aider d'une présentation de type diaporama mais cela n'est aucunement une obligation. Le mémoire écrit et la soutenance doivent être considérés comme complémentaires. Le ou la candidat·e doit porter une attention particulière à leurs conceptions respectives. La soutenance vise surtout à évaluer la capacité de l'étudiant·e à communiquer son travail, de manière synthétique, claire et efficace mais aussi à clarifier des points du mémoire.

LA PRÉSENTATION DE L'ÉCRIT DU MÉMOIRE

- ▶ Le mémoire comporte dans l'ordre suivant :
 - ▶ une page de titre (dans le format proposé; voir dans Moodle)
 - ▶ un résumé constitué au maximum de 600 caractères espaces compris, précisant le thème et les questions abordées ; une version en anglais est également demandée
 - ▶ des mots-clés (4 à 6) ;(français et anglais)
 - ▶ un sommaire avec la liste des titres des chapitres et sous-chapitres ainsi que les pages correspondantes
 - ▶ une introduction présentant au moins le thème choisi, les questions traitées et se terminant par l'annonce du plan
 - ▶ le corps du texte hiérarchisé en chapitres, sous-chapitres et paragraphes présentant divers éléments.
 - ▶ une conclusion
 - ▶ les références bibliographiques (selon les normes APA)
 - ▶ les annexes éventuelles, numérotées et référencées dans le corps du texte.

Consignes pour la présentation écrite du mémoire

► Rédaction

- écrit en français (répétitions préférables à des synonymes approximatifs)
- ton et style neutre
- sans erreurs orthographiques
- transitions nécessaires entre les paragraphes, *a minima* entre les parties
- notes de bas de page, s'il y a lieu serviront non pas à présenter la bibliographie, mais à apporter des précisions qui alourdiraient le propos dans le texte

► Pour des raisons d'homogénéité et de lisibilité, le mémoire sera rédigé ainsi :

- police Times New Roman en taille 12
- marges de 2 cm sur chaque côté
- interligne 1,5
- texte justifié (aligné à droite et à gauche)
- pages et annexes numérotées

Calendrier pour le mémoire et le TSR

- ▶ Date limite de **dépôt du mémoire** (versions papier et numérique) : 18 mai 2021
- ▶ Date limite de **soutenance** : 1^{er} juin 2021
- ▶ Soutenance individuelle : 15 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien.
- ▶ Soutenance en binôme : 10 minutes d'exposé par candidat·e (20 minutes au total) et 20 minutes d'entretien.
- ▶ La présentation orale peut s'appuyer sur un diaporama.
- ▶ **Notation** : une seule note finale pour l'UE 22 (les notes peuvent être différentes en cas de travail en binôme).

Rappel du règlement des études concernant le plagiat :

Tout fraudeur sera soumis aux dispositions du décret n° 92.657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur. En ce qui concerne les travaux personnels demandés dans le cadre d'une évaluation (y compris les Mémoires), ils seront remis sous forme numérique afin de permettre une vérification, avec des logiciels ad hoc, des éventuels plagiats. Toute forme de plagiat, même partielle, sera soumise aux procédures disciplinaires concernant les fraudes, la sanction minimale étant une note de zéro. L'examineur découvrant une fraude saisit la direction de la Faculté d'éducation et le jury afin d'évaluer les sanctions à prendre. Une fraude (y compris les plagiats) découverte postérieurement à la réunion du jury entraîne l'annulation des résultats acquis frauduleusement.

Structure du mémoire

- ▶ Introduction
- ▶ Problématique
- ▶ Cadre de référence (= cadre théorique, cadre conceptuel)
- ▶ Méthodologie
- ▶ Analyse et interprétation des résultats
- ▶ Conclusion
- ▶ Bibliographie
- ▶ Annexes éventuelles

Introduction

- ▶ Présence d'une **introduction** qui présente au minimum :
 - ▶ le départ de la recherche
 - ▶ une annonce de plan

Corps du mémoire : problématique

- ▶ Explicitation d'une **problématique** :
 - ▶ présence d'une question de départ (question initiale de recherche explicite) éclairée par un contexte, une intuition ou une motivation personnelle
 - ▶ cette question est documentée par des publications scientifiques avérées et des textes officiels en rapport avec le sujet (pertinence, articulation) et éventuellement par une petite recherche exploratoire.
 - ▶ un choix personnel éclairé et argumenté basé sur des positions contradictoires d'auteurs convoqués sera apprécié
 - ▶ une question générale de recherche est formulée à l'issue de la problématique.
 - ▶ quelques concepts-clés, peu nombreux sont mis en lumière dans la question de recherche

Corps du mémoire : cadre de référence

- ▶ **Cadre de référence (= cadre théorique, cadre conceptuel) :**
 - ▶ concepts-clés définis et clarifiés en s'appuyant sur une documentation pertinente
 - ▶ possibilité de croiser les concepts pour construire un cadre de référence qui précisera aussi le contexte dans lequel ces concepts sont considérés (éventuellement représentation par un schéma)

Corps du mémoire : Méthodologie

- ▶ Une **méthodologie** ayant pour but d'étudier les éléments identifiés lors de la construction du cadre de référence sera utilisée pour recueillir des données empiriques :
 - ▶ corpus recueilli à partir d'un échantillon décrit et identifié
 - ▶ démarche méthodologique justifiée et décrite qui pourra être :
 - ▶ quantitative (p. ex. traitement statistique de questionnaires)
 - ▶ qualitative (p. ex. analyse de contenus d'entretiens ou de discours) incluant des études de cas, sans exclure les travaux sur un corpus de documents : manuels, programmes, etc...
 - ▶ mixte entre ces deux démarches
 - ▶ **les limites des options méthodologiques choisies par l'étudiant devront être évaluées**

Corps du mémoire : Analyse et interprétation

- ▶ Les données recueillies donneront lieu à une analyse et une interprétation :
 - ▶ basées sur le cadre de référence
 - ▶ en lien avec les arguments développés lors de la problématisation (référence aux auteurs)
 - ▶ le lecteur pourra apprécier la présentation des limites méthodologiques

Conclusion

- ▶ Une conclusion permettra :
 - ▶ de reprendre les grandes étapes du travail de mémoire
 - ▶ d'en rappeler les résultats
 - ▶ si cela n'a déjà été fait dans le développement, elle pourra être le lieu de la description de la portée et des limites du travail
 - ▶ d'ouvrir sur de nouvelles questions et éventuellement sur des perspectives plus générales

Bibliographie

- ▶ Les références bibliographiques seront présentées :
 - ▶ avec toutes les références et rien que les références
 - ▶ aux normes APA, par ordre alphabétique
 - ▶ sans séparer ce qui est du domaine des ouvrages, articles, mémoires ou sites internet

Quelques précisions concernant la méthodologie



Exemples de données à recueillir :

- ▶ enregistrements audio ou vidéo, verbatim de séances de classe
- ▶ questionnaires (soumis à des élèves, des enseignants, ...), entretiens
- ▶ données sociologiques ou historiques
- ▶ programmes et instructions officielles
- ▶ manuels scolaires
- ▶ ressources diverses (revues, sites, ...)
- ▶ œuvres littéraires, artistiques, scientifiques
- ▶ logiciels
- ▶ travaux d'élèves
- ▶ journaux de bord, récits d'expérience